

**SAISON 2004/2005**

**COMITE DIRECTEUR FEDERAL N°2  
Vendredi 15 et Samedi 16 Avril 2005**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président  
Mademoiselle Hélène GROC, Vice-Présidente, Chargée de la Communication  
Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales  
Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing  
Daniel MURAIL, Secrétaire Général, Secrétaire de séance  
Jean Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint  
Christian ALBE, Trésorier Général  
Laurent MOREUIL, Trésorier Général Adjoint

**MEMBRES**

Mesdames Claude DENGREVILLE, Isabelle LALANNE, Dominique MAINGUY-GOASDOUE

Mademoiselle Valérie BLANC

Messieurs Jean-Paul ALORO (excusé le 15/04), Jean-Charles BADIN, (excusé le 15/04), Maurice BOISSEAU, Jean-Claude BOUR, Serge DELOUTRE, Francis DRUENNE, Philippe DUPAU, André GLAIVE, Jean PERIOU, Patrick RACHARD (excusé le 15/04), Jacques SHAW, Eric TANGUY

Monsieur Jean-Pierre MELJAC (excusé le 15/04), Président de la CCS

Excusés :

Madame Brigitte TROUILLET

Messieurs Christophe CHARTREUX, Pierre COQUAND, Richard GOUX, Patrick VARACHAUD

Assistent :

Messieurs Jean-Pierre FLEUTIAUX, Chargé des Relations avec les Fédérations Affinitaires, Scolaires et le Sport en Entreprise  
Michel COGNE, Directeur Technique National  
Thierry MESSINA, Directeur Exécutif et Comptable



## **I) INFORMATIONS DU PRESIDENT**

### **1.1 Généralités**

- ✚ Le Président Gil PELLAN présente ses excuses pour les divers contretemps dus aux diverses annulations de manifestations :
  - Repas avec le Président ACOSTA,
  - Annulation de la Conférence de Presse.
  
- ✚ Quelques mots sur le travail important des nombreux dossiers ouverts volontairement afin de mettre en place les différents axes concernant le renouveau du Volley-Ball,
- ✚ L'ouverture de ces dossiers a permis de faire avancer les différents points, même si un déficit de communication ne permet pas de situer le bénéfice des différents groupes de travail : Bureau et Chargés de Mission. Le travail collégial et les échanges ont permis des décisions, mais aussi d'acquérir pour chacun une expérience nécessaire et de créer un dynamisme dans l'équipe,
- ✚ Une organisation et structuration de la Fédération est nécessaire pour que son activité de la Fédération réponde aux exigences actuelles (voir diaporama joint : organisation de la Fédération). Il faut remarquer qu'il est nécessaire de réaliser une embauche de Personnel,
- ✚ Contrat d'objectifs : Tous les secteurs ont bien avancé dans leurs travaux et l'établissement des contrats d'objectifs rentre dans une phase active,
- ✚ Création du Centre de Formation International à Montpellier en relation avec la FIVB.

### **1.2 Volley-Ball Féminin**

Le Président Gil PELLAN rappelle ensuite les bases de la réflexion proposée à une réunion des Présidents de Club Pro A, concernant :

- Les clubs de haut niveau féminin,
- L'Équipe de France et l'objectif Paris 2012,
- L'imbrication avec la Télévision,
- Ramener les Clubs LNV dans le giron fédéral pour faciliter les relations : Club Pro – Club Amateur – Équipe de France

### **1.3 Marketing**

Remerciements à Thibaud SARRAZIN pour toute la réflexion et la structuration du secteur Marketing. L'élaboration des produits Volley-Ball, les rencontres avec les Télévisions ne pourront produire leurs effets que dans quelques temps.

### **1.4 Beach**

Le Président Gil PELLAN tient à remercier Laurent MOREUIL pour son engagement particulier concernant les conventions avec les partenaires de l'opération et les contrats de travail des personnels. Il associe Michel COGNE et ses collaborateurs pour leurs investissements souvent hors de leurs missions habituelles.

.../...

La Fédération Française de Volley-Ball a la responsabilité de l'organisation sportive du Grand Chelem de Paris. Elle sera dirigée par Jean-Yves MAGUER avec l'objectif complémentaire de former des bénévoles d'Ile de France. Les conventions entre la Fédération Française de Volley-Ball, la Mairie de Paris, le Promoteur MCO, l'Ile de France et la Ligue de Provence déterminent les missions de chacun.

Autres manifestations internationales organisées en France :

- 8 Nations à Royan,
- Championnat du Monde des -19 à Saint Quay Portrieux,

Le Championnat de France de – 19 sera organisé à Dijon et – 17 à La Rochelle.

### **1.5 Politique de l'emploi**

Une présentation volontariste d'une politique d'emploi avec les Ligues Régionales permettra le développement des Ligues sur un projet clair. Ce projet voit son départ au 1<sup>er</sup> Juillet 2005 et sera développer dans un point de l'ordre du jour.

### **1.6 Calendrier International**

- L'Équipe de France Cadet Masculin est Vice Championne d'Europe et est qualifiée pour les Championnats du Monde cet été en Algérie,
- TOURS VB : Champion d'Europe.
- RC CANNES : Final Four.
- TOURCOING LILLE METROPOLE : Finale Cup CEV.

Félicitations à toutes ces équipes.

### **1.7 Réactions des Participants et Questions**

- ☞ **Jean PERIOU** : Les Clubs Féminins Pro se sont déjà prononcés pour rester à la LNV.
- ☞ **Gil PELLAN** : *Une rencontre avec les clubs de Pro et Clubs de N1 se tiendra dans 15 jours.*
- ☞ **André GLAIVE** : Souligne l'importance de la réflexion commune entre Clubs Pro F et Clubs de N1F pour poser le problème des clubs qui montent et descendent de divisions.
- ☞ **Claude DENGREVILLE** : Dossier Isabelle DE MONTS ?
- ☞ **Laurent MOREUIL** : *La conciliation avec les avocats des deux parties est actuellement en cours.*
- ☞ **Jean-Claude BOUR** : Difficultés de la Fédération/Beach

**FFVB Voyages** : en cours de mise en place

- ✚ Dépôt du nom à l'INPI.
- ✚ Nomination d'une personne pour traiter tous les problèmes de voyages à OL Voyage.

.../...

- ✚ Installation dans les locaux de la Fédération mi-October.
- ✚ Travail structurant important du Personnel Fédéral, Thierry MESSINA, Gérard CASTAN et Anabelle PRAWERMAN.

André GLAIVE et Isabelle LALANNE soulignent l'intérêt du Centre de Formation International à Montpellier et la nécessité de faire connaître ce projet.

André GLAIVE interroge le Directeur Technique National sur les conventions Ministère des Sports/Ministère des Affaires étrangères concernant la formation des Entraîneurs Etrangers.

Michel COGNE répond que ces conventions sont toujours actives.

## **II) VIE FÉDÉRALE**

### **2.1 Ligue Corse**

Proposition du Bureau :

Le Bureau Fédéral des 16 et 17 Janvier 2004 a pris acte de l'Assemblée Générale Elective de la Ligue de Corse jusqu'à la fin de la mandature (Juin 2004) et avait décidé de ne pas réactiver les Comités Départementaux en attendant la prochaine mandature.

Le Secrétaire Général après avoir rencontré le nouveau Président de la Ligue et des représentants du Comité Directeur propose :

- De demander sous le contrôle du Président de la Ligue Corse :
  - ☞ De réactiver les Comités Départementaux afin de remettre en place l'organisation départementale,
  - ☞ De mettre en place la procédure pour que les Comités Départementaux soient en conformité avec les statuts types,
  - ☞ De faire procéder à de nouvelles élections pour l'olympiade à venir.

**→ Le Comité Directeur Fédéral approuve la proposition**

### **2.2 Dijon N3**

Proposition du Bureau :

L'ASPTT de Dijon est actuellement le club fédérateur des clubs bourguignons et participe à la restructuration du haut niveau de la Ligue de Bourgogne : formation et clubs de jeunes.

La Ligue de Bourgogne dispose d'un Championnat de 6 équipes et 5 clubs, aussi le club appuyé par la Ligue demande une dérogation de montée en N3. En effet, un forfait de dernière minute a pénalisé la Ligue au tout dernier moment.

Le Bureau Exécutif accepte cette demande, à titre exceptionnel. Cette décision sera inscrite au contrat d'objectifs : formation de jeune, championnat senior régional avec un nombre de clubs important en position de montée.

**→ Le Comité Directeur Fédéral approuve la proposition**

.../...

## **Question diverse**

Jean PERIOU demande la possibilité d'un commentaire suite aux incidents de la rencontre Ajaccio/Dunkerque : panne de lumière dans la salle uniquement pendant 11 minutes.

*Réponse : Aucune suite ne peut être donnée à cette affaire en l'état actuel du dossier. Un courrier sera envoyé à la Ligue Corse pour étudier le problème de l'homologation de la salle ajaccienne.*

### **2.3 Projet de réforme des adhésions des clubs et des licences**

#### **✚ Présentation du diaporama**

##### **➤ Les Groupements Sportifs**

- ☞ Les clubs ou groupements sportifs actuels restent la base du club fédéral,
- ☞ Les clubs départementaux existants ou à créer permettent d'accueillir des individualités ou des groupes sociaux,
- ☞ Le club jeune continue son objectif (renforcement du rôle du club parrain ?),
- ☞ La possibilité de création d'un club à seule vocation loisir/détente ou volley plaisir suscite des commentaires :
  - Nécessite un tarif adapté et une simplification administrative,
  - Le club doit être une structure d'accueil pour permettre le positionnement d'une équipe compétitive,
  - Le club permettrait à ses adhérents de se créer une identité volley et pourquoi pas de rejoindre le championnat fédéral.
- ☞ Les équipes d'entreprises : point à revoir en fonction des évolutions précédentes.

##### **➤ La licence**

- ☞ Principes :
  - Tronc Commun pour permettre la pratique du Volley-Ball en club pour tout type de Volley-Ball de détente, loisir ou d'entraînement.
  - Option selon la pratique indoor ou beach.
  - Le pouvoir de vote de l'adhérent sera fixé sur le club de son choix lors de la prise de la 1ère option.
  - Une rencontre avec la Fédération Suisse doit permettre la mise en place d'un système français :
- ➡ Déclaration, recensement et inscription des tournois de Beach sur Internet - 2 types de tournois :
  - ▶ Tournoi open, organisation club, classement du tournoi selon un cahier des charges.
  - ▶ Tournoi championnat de Ligue/de France, organisation Ligue/FFVB, championnat d'équipement de club.

.../...

- ➔ Prise de licence beach possible de façon individuelle sur Internet et obligatoire avant l'inscription à un tournoi. Le joueur pouvant s'inscrire dans un club de son choix ou d'une façon indifférente au club départemental (la 1<sup>ère</sup> année).
- ➔ Établissement d'un classement individuel par point informatisé (demande des joueurs).

Le Comité Directeur Fédéral entame les 3 points suivants :

1. Principe d'une licence de base et d'option.
2. Calendrier : adoption du principe à l'Assemblée Générale 2005, mise en forme des textes avec application.
  - ▶ 1er Janvier 2006 : licence Beach – Compétitions Nationales et Internationales.
  - ▶ 1er Juillet 2006 : tout le système de l'adhésion des clubs et de licences sur Internet (décalage dû aux compétitions internationales)
3. Mise en place d'un groupe de travail constitué de :  
André GLAIVE, Éric TANGUY, Christophe CHARTREUX, Claude DENGREVILLE, Jean-Philippe LACHAUME, Daniel MURAIL et Thierry MESSINA.

#### **Points à voir**

- *Catégorie d'âge des licences beach/indoor,*
- *Mutation,*
- *Protection des clubs fédéraux vis à vis des clubs départementaux,*
- *Extension 6x6 attachée à un club ; obligatoire championnat par équipe,*
- *Extension beach non obligatoire : championnat individuelle,*
- *Option arbitre,*
- *Option dirigeant,*
- *Relations avec la CCF : différents tarifs.*

## **2.4 Politique de l'emploi**

Le Président Gil PELLAN présente la politique volontaire de l'emploi en relation avec les Ligues Régionales adoptée par le Bureau Exécutif, basée sur une refonte des interventions du pool des agents du Ministère des Sports (44 postes) et des postes aidés par la Fédération (en 2005) et sur une augmentation du budget 2006.

Cette aide sera orientée vers le développement du Volley-Ball dans les Ligues et les Comités Départementaux.

1. Rôle des CTS à l'horizon du 1<sup>er</sup> Juillet 2006 :
  - 60/65% du temps de travail annuel est consacré à l'encadrement des pôles,
  - 30% aux travaux de l'équipe technique régionale,
  - 5% à 10% aux missions de l'état.
2. Rôle des ATR ATD dès le 1<sup>er</sup> Juillet 2005 :
  - Accompagne les initiatives des Présidents de Ligue et Comités Départementaux (Le soutien – Contrat d'objectif – Profil).

- 1 bilan technique sera établi avec les Présidents de Ligue et les représentants de la Fédération Française de Volley-Ball.
- Cette politique sera exercée en totale transparence.

### Réactions des membres du Comité Directeur

**André GLAIVE** note positivement l'augmentation du Budget 2006 pour l'emploi et pose 3 questions :

- Quelle est la répartition des effectifs de CTS sur les missions nationales et les missions des Ligues ?
- Quelle sera l'aide pour les petites ligues sans CTS ?
- Quelle prise en compte pour les ATD/ATR actuels (problème des pôles en particulier) ?

### **Serge DELOUTRE**

- Remarque sur l'enveloppe globale et l'augmentation de 100 000 €.
- Prise en compte des nouvelles formations par rapport aux 5 axes.

### **Francis DRUENNE**

- Aide à la rédaction des conventions d'objectifs avec les DD et DR ou pour les clubs.

### **Jacques SHAW**

- Établir le recrutement des cadres au niveau régional.

### **Jean-Claude BOUR**

- Propose une réflexion sur le poste ATR.

### Réponses

#### **Gil PELLAN**

- *Jean-Charles BADIN, soutenu par la Direction Technique Nationale, a la mission de définir un temps de formation et les modalités financières pour les ATD/ATR, le recrutement devrait être régional avec un profil correspondant aux objectifs de la Ligue.*
- *Il faut aussi prendre en compte dans l'établissement des emplois les possibilités d'emploi partagé Comités Départementaux/Ligues ou Clubs.*
- *Des petites Ligues ont trouvé des solutions : exemple de la Corse.*

**Michel COGNE** présente la situation au 16 Mars des cadres d'état (44) et des ATR/ATD (37) par la FFVB.

- 1 DTN, 5 adjoints au DTN, 4 entraîneurs nationaux ou adjoints,
- 3 CTN sans mission nationale, 7 CTN sur les fichiers de formation,

.../...

- 15 CTS avec des missions nationales (30 jours : formation ou accès des équipes nationales),
- 9 CTS uniquement sur les Ligues,
- 13 ATR,
- 17 ATD,
- 2 agents de développement.

Il y aura 5 départs en retraite d'ici fin 2006.

## **2.5 CD Dirigeant club**

Rappel de la proportion du Bureau Exécutif :

- Ce CD représente une aide à la structuration administrative des clubs,
- Adoption de la proposition du bureau : envoi d'un CD dans chaque Ligue + diaporama lors de l'Assemblée Générale.

## **2.6 Vie Fédérale – Organisation Sportive**

- Probabilité de l'ASU Lyon en PRO B si engagement de la ville de Lyon (rencontre prévue de Gil PELLAN avec le Maire adjoint chargé des sports),
- Montée du CNVB en N1 saison 2005/2006,
- Évolution du Championnat : 16 à 20 clubs en 2005/2006 et 14 en 2006/2007.
- Ces principes sont adoptés. Le Comité Directeur Fédéral charge la Commission Centrale Sportive de prévoir l'organisation sportive qui sera votée en Assemblée Générale (application 2005/2006).
- Le Trésorier Général, la Commission Centrale Financière reverront le Président de la Commission Centrale d'Arbitrage afin de revoir les conditions de remboursement des arbitres (indemnités – frais de déplacements).
- Présentation du bilan des interpoles par Michel COGNE.
- Demande d'agrément ministériel pour les CFC sera faite en fonction de l'évaluation en cours.

## **III) POINT FINANCIER**

### **Budget 2004**

- Le Trésorier Général Christian ALBE apporte des précisions sur différents chapitres du compte de résultat 2004 : partenariat, déplacement, téléphone, frais de gestion. Une étude est actuellement en cours sur les dépenses de téléphone et le nettoyage des locaux.

### **Budget 2005**

- Le Trésorier Général Christian ALBE apporte des prévisions sur la convention d'objectifs 2005 qui doit être discutée avec le Ministère fin Avril.

## **Budget 2006**

- Augmentation des licences et des engagements : 3%.
- 100 000 € supplémentaires prévus pour l'aide à l'emploi 2006.
- Augmentation du fonctionnement fédéral du fait de l'embauche d'un Directeur Général et d'un Directeur Marketing.  
NB : Ces deux derniers points seront financés par l'augmentation du poste partenariats.

## Intervention des participants

### ***Serge DELOUTRE***

- Exprime son accord sur proposition et les axes politiques de cette présentation budgétaire mais émet une grande réserve sur les engagements des partenaires et sponsoring. Il pense qu'une prudence et une garantie des chiffres avancés sont à avancer.

### ***André GLAIVE***

- Face aux ambitions de ce budget, il demande quelles seront les recettes financières permettant d'équilibrer le budget compte tenu que celui-ci ne l'est qu'avec des recettes aujourd'hui aléatoires.

### ***Francis DRUENNE***

- Compare les chiffres Haut Niveau (320 K€), fonctionnement (250 K€) et développement (140 K€) et souhaite voir cet écart avec ce dernier point se réduire.

## Réponse

### ***Gil PELLAN***

Les points que le Bureau Exécutif a considéré :

- Grande prudence sur un financement complémentaire du Ministère, mais la demande sera faite avec fermeté et explication,
- Refus d'une augmentation de 10% de la licence ou des adhésions,
- Se donner les moyens d'arriver à une professionnalisation par un partenariat important,
- Une politique d'économie financière, d'optimisation de nos méthodes de travail et de nos dépenses quotidiennes,
- Les axes politiques à travers le développement, la féminisation, le beach et le haut niveau ne pourront se réaliser qu'avec une certaine prise de risque nécessaire,
- Vote sur le budget :  
 Pour : 16 – Contre : 1 – Abstentions : 4 – 21 présents au moment du vote

Réception de Yves LOGEAIS, entraîneur de l'Équipe de France Cadets

Le Président Gil PELLAN et l'ensemble du Comité Directeur Fédéral tiennent à exprimer ses félicitations à Yves LOGEAIS et tout son groupe pour la superbe médaille d'argent conquise au Championnat d'Europe 2005.

Le Président Gil PELLAN remet à Yves LOGEAIS une assiette commémorative pour marquer cette performance et charge Jacques SHAW de remettre cet objet à l'Équipe de façon officielle au CNVB en présence de personnalités locales et du Directeur du CNVB.

Le Comité Directeur Fédéral exprime tous ses vœux et souhaits de réussite pour le mondial de cet été.

Yves LOGEAIS remercie le Président et le Comité Directeur Fédéral et en profite pour adresser toute la reconnaissance du Volley-Ball, à toutes les filières de formation de haut niveau français, modèle reconnu et copié dans beaucoup de pays.

#### **IV) RELATIONS FFVB/LNV**

- 4.1 *Convention : voir paragraphe de l'introduction.*  
4.2 *Commission Mixte FFVB/LNV*

Par ailleurs, le Comité Directeur Fédéral se prononce favorablement pour donner aux délégués de la LNV un pouvoir délibératif en Comité Directeur Fédéral et au Bureau Exécutif.

#### **V) BEACH VOLLEY**

##### ***Sont évoqués :***

- Grand Chelem de Paris fin Juillet
- La Convention FFVB/Mairie de Paris/MCO/Ligue Ile de France,
- Le Championnat du Monde – 19 à de St-Quay Portrieux.
- Le Championnat de France Seniors.

Sur ce point, le Bureau Exécutif présente 2 solutions en fonction des dernières négociations en cours avec un partenaire potentiel :

- Option 1 : Championnat de France de 6 à 8 étapes.
- Option 2 : Championnat de France minimum
- Organisation prévue avec le Comité Départemental des Bouches du Rhône et le Comité Départemental de la Vendée.

##### **➔ Position adoptée par le Comité Directeur Fédéral**

Prochain Comité Directeur Fédéral le Vendredi 2 Juin 11h/12h30 au Lavandou



#### **DESTINATAIRES**

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer  
Comités Départementaux  
Membres du Comité Directeur Fédéral  
Membres des Commissions Centrales  
Direction Technique Nationale  
Diffusion Interne

Date de rédaction : 18/04/2005  
Date de mise en instance d'approbation : 19/04/2005  
Date d'Adoption : CDF du 15/10/2005  
Auteur : Daniel MURAIL